

Image not found or type unknown



Divorce et mesure d'éloignement pour un étranger

Par **tizote1988**, le **03/04/2012** à **19:47**

Bonjour, rnje suis actuellement en instance de divorce depuis 2009 à ma demande et monsieur est contre, je suis française mariée à un étranger (mariage célébré en france), nous avons passé l'audience de conciliation et mr a refusé le divorce, depuis mars 2012 mon avocat assigne pour altération définitive de la vie conjugal depuis plus de 2 ans mais mon futur ex-époux a eu une mesure d'éloignement il devait quitter le territoire français au plus tard le 30 mars. Ma question est la suivante: est ce que cette mesure devrait accélérer la procédure de divorce ou au contraire la ralentir? que dois-je faire?rnrnmerci par avance de votre aide